

aussi participans de la vie nouvelle que Jésus communique à ceux qui se laissent tirer à lui ; mais s'ils n'en profitent point & qu'ils ne glorifient point Dieu dans cette vie , ils auront pourtant eu un témoignage , que Dieu les a visités, apellés ; & invités à profiter aussi des graces qu'il met parmi son peuple, & un jour ils justifieront Dieu, & lui donneront gloire pour les bons exemples de sainteté & de vie nouvelle, qu'ils auront veus dans ses enfans, & dont ils n'auront point voulu profiter, & reconnoîtront que Dieu & ses saints sont innocens de leur sang & de leur mort, & que ce sont eux qui sont les seules causes de leur malheur, par le refus qu'ils ont fait d'embrasser les graces & les offre de Dieu.

Voyés, chères ames, voilà comment Jésus nôtre glorieux Rédempteur tire les ames de leur mort ; hélas ! nous sommes tous de nôtre nature de ces ames mortes, heureux serons nous, chers Auditeurs, si nous éprouvons une fois la grace & la force puissante de Jésus dans nous, & dans nôtre retour à une vie nouvelle ; Jésus nous y apelle, Jésus vient nous visiter, il veut nous préparer à laisser avoir place dans nous sa puissante parole, afin qu'elle nous ressuscite, & que nous vivions en sa présence, non seulement dans cette vie, mais dans toute l'Eternité ; Voyés & prenez garde, chères ames, que vous ne négligiés pas celui qui du séjour de vôtre mort vous apelle à sa vie, à sa vie nouvelle & à sa vie éternelle. Ah ! Jésus, aide nous, tire nous & nous unis puissamment à toi pour toute l'éternité, Amen. Conclus.



*J. N. D. N. J. C. A.*

Prédication pour le 17. Dimanche après la Trinité.  
sur le 14. Chap. de S. Luc. v. 1. - 11.

TEXTE.

Luc. 14. v. 1. - 11.

*L'hydropique guéri, loix des festins.*

Mes bien aimés Auditeurs.



L n'y a guères de devoir plus négligé parmi les Chrétiens que celui de la sanctification du jour du repos ; plusieurs mêmes sont beaucoup relâchés sur cette doctrine, & croient que la loix du sabbat ne lie plus les Chrétiens, & qu'ils ont été affranchis par Jésus Christ, de l'observation de certains jours ; Il est vrai que Jésus Christ a mis fin aux cérémonies de la loi Judaique, & même à la rigueur avec laquelle

laquelle Dieu exigeoit la sanctification du septième jour, sous peine de mort; Mais pourtant il ne faut pas croire que Jésus Christ ait entièrement aboli, & rayé ce commandement d'entre les dix du décalogue, & qu'il ne soit plus un de ceux qui obligent encore les Chrétiens, & selon lesquels les Chrétiens doivent régler leur vie. Il est donc certain que, comme le décalogue est une abrégé de la loi morale & naturelle qui oblige tous les hommes, & que la loi du sabbat y étant comprise, & y faisant un de ces dix commandemens qui y sont contenus, il faut que radicalement il y ait quelque chose qui oblige non seulement les Chrétiens, mais aussi tous les hommes, & qu'ainsi il faut qu'il y ait un certain jour dans la semaine consacré & dédié particulièrement à Dieu & à son service, & dans lequel les Chrétiens ont une obligation particulière à le sanctifier. Cela devant être sans contredit chés toute ame à qui la parole & la loi de Dieu est un peu respectable nous voulons aujourd'hui prendre occasion de nous instruire sur ce que nous devons faire dans ce jour consacré & dédié à Dieu & à son service. C'est pourquoi nous examinerons

Prop. Comment il faut sanctifier le jour du repos, c'est en faisant

I. Des œuvres de piété.

II. Des œuvres de charité.

Part. Voici à quoi les Chrétiens devroient s'occuper pendant le jour du Dimanche ce seroit 1. aux œuvres de piété. C'est en quoi consiste surtout la sanctification du jour du repos, que de s'occuper au bien & à la pratique tant envers Dieu, qu'envers le prochain. Nous voyons Jésus Christ qui nous est un exemple en toute chose, qui nous donne dans sa conduite une instruction suffisante pour nous faire voir comment & à quoi nous devons nous occuper pendant le jour du repos. Notre texte dit, qu'en un jour de sabbat il entra chés un Pharisien pour y prendre sa réfection, & pendant son repas, & dans toute sa conversation, vous le voyés occupé à bien faire, à bien dire, à guérir & à instruire, pour nous apprendre que c'étoit proprement par ces choses là, que le jour du Sabat étoit bien sanctifié: sans doute que, quand il entra chés ce Pharisien, c'étoit en sortant de la sinagoge, c'étoit après avoir assisté au service public, & avoir lui même publiquement enseigné le peuple dans la sinagogue, qu'il entra pour prendre sa réfection chés ce Pharisien. Car voici le premier point nécessaire dans les œuvres de piété, qui doivent se pratiquer dans le jour du repos; C'est le service public de Dieu; car c'est sans contredit une des premières fins de l'établissement & de la sanctification d'un certain jour, que de donner aux hommes l'occasion de témoigner publiquement & solennellement des adorations qu'ils rendent à Dieu comme à leur créateur, ce n'est pas assés que l'homme adore Dieu dans son particulier; mais comme il est une créature sociable, il faut qu'il donne

des

des témoignages publics de cette adoration avec ceux de la société des quels il est ; si cela au moins se peut , & s'il est parmi des gens dont les cultes ne soient point contraires à sa conscience : Ainsi puisque c'est la destination comme première & principale de ce jour dédié , que de servir aux assemblées publiques , & aux témoignages authentiques que les hommes doivent donner de leurs devoirs envers Dieu , je crois qu'un Chrétien est obligé , quand rien ne l'en empêche , & quand il est dans une société dont les assemblées n'ont rien de superstitieux & d'idolatre , de servir Dieu publiquement ce jour là d'assister aux assemblées , d'y écouter la parole de Dieu & d'y joindre ses prières avec celles de ceux qui font profession d'adorer un même Dieu avec lui , & de donner ainsi un témoignage de son respect , & de son attachement à Dieu , & de l'adoration qu'il lui rend comme à son créateur , & surtout aussi comme à son bienfaiteur & Rédempteur. C'est là une démarche qu'il doit à Dieu , c'est un devoir indispensable à une créature sociable , que d'adorer avec ses semblables celui qu'elle regarde comme son créateur & son bienfaiteur ; & quand le peut-elle & le doit-elle le mieux faire ? si ce n'est dans ce jour destinée à Dieu & à son service. Je ne crois point donc qu'il soit libre à un Chrétien , d'assister aux services & aux assemblées publiques , ou de n'y point assister ; ce n'est point une chose que dépende de son choix s'il doit donner ou ne point donner des témoignages publics de son respect & de son adoration pour Dieu ; c'est un devoir , c'est une obligation indispensable ; & ce devoir & cette obligation ne se peut mieux n'aquiter , que dans les assemblées publique & solennelles qui se font , & qui doivent se faire dans ces jours consacrés. Voilà une des principales manières de sanctifier le jour du repos , c'est en assistant aux assemblées publiques , c'est en servant , en adorant Dieu publiquement , c'est en donnant à ses semblables & à ceux dans la société desquels on vit , des témoignages de son respect pour Dieu , de sa dépendance à sa grandeur , & de son attachement à sa parole & à ses volontés. Lorsque Dieu parloit à son peuple des Sabbats & des fêtes solennelles il leur disoit toujours , *vous aurés en ce jour là une sainte convocation* , Levit. 23. v. 3. 7. 21. &c. il joint toujours ces choses , *vous aurés un Sabbat de repos vous ne ferés aucune œuvre servile , & vous aurés une convocation sainte* , pour marquer que la fin pour laquelle Dieu vouloit qu'on se reposât , & qu'on cessât toute œuvre servile , étoit , afin qu'on pût avoir des convocations saintes & des assemblées de dévotion & de Religion ; & sous la nouvelle Alliance les fidèles s'assembloient le premier jour de la semaine pour rompre le pain , & traiter de la parole Act. 20. v. 7. parce que le premier jour de la semaine avoit succédé au septième , & que les Apôtres l'ont choisi pour montrer que les fidèles n'étoient point astreints nécessairement à sanctifier plutôt le septième , qu'un autre , mais qu'il leur étoit libre d'en choisir un d'entre les sept pour être celui qu'ils employassent aux assemblées publiques de Religion , & aux œuvres de piété & d'adoration envers Dieu. Ainsi il a été de pratique de tout tems dans l'Eglise de Dieu d'employer

ce jour là à rendre ses services publics à Dieu , & à donner des témoignages de la profession qu'on fait de l'adorer.

Cela étant , un fidèle se fait un devoir de rendre à Dieu ses adorations & ses services publics en ce jour là , il ne s'en laisse point facilement détourner, il ne préfère point ses affaires , particulières à ce devoir public , il dit avec David ; *je rendrai maintenant mes vœux à l'Eternel devant tout son peuple , aux parvis de la maison de l'Eternel , au milieu de toi , ô Jérusalem !* Pl. 116. v. 18.

19. & dans un autre endroit , *ô Eternel je lave mes mains en innocence , & je circuis ton autel ; Eternel , j'aime la demeure de ta maison , & le lieu auquel est le pavillon de ta gloire.* Je fais bien que les circonstances de lieux & de tems ont été levées par la manifestation de l'Evangile , & qu'il n'y a plus de lieu plus particulièrement favorisé & privilégié , qu'un autre , comme étoit le temple de Jérusalem ; je fais bien que c'est en tout lieu & en tout tems qu'il faut lever des mains pures en prières & en supplication , & que ce n'est plus ni ici ni là , que Dieu est adoré , mais que les vrais adorateurs l'adorent en Esprit & en vérité : Mais tout cela n'exclut point la nécessité qu'une créature raisonnable & sociable a de rendre des adorations publiques & autentiques à son créateur. Quand donc un enfant de Dieu fait partie d'une société qui retient encore une manière d'adorer Dieu , qui n'est ni superstitieuse ni idolâtre , & qui peut encore être soufferte & pratiquée par une ame fidèle , & qui aime Dieu , il ne doit point négliger de rendre & de donner des témoignages publics de sa Religion & de sa dévotion envers Dieu ; Et quand il remarque quantité de défauts , & de corruption dans ces assemblées publiques & dans ceux qui les composent ; si ces défauts ne sont que personnels , & que pourtant ce qui s'y fait puisse encore être utile & édifiant , puisse encore servir à donner des marques de son adoration envers Dieu , si on y prêche encore la parole de Dieu , si on y administre les sacremens selon l'institution de Jésus Christ , si on y prie , & qu'on y invoque encore le seul & unique vrai Dieu Père, Fils & S. Esprit au nom & par les mérites de Jésus Christ le Mediateur , il doit regarder les défauts qu'il y a d'ailleurs , avec un Esprit de pitié & de suport , il ne doit point pourtant pour cela se retirer de tout commerce de ces assemblées , & négliger de rendre à Dieu ses adorations publiques , à moins qu'il ne puisse trouver & qu'il ne sache où avoir des assemblées plus pures ; il doit donc venir dans les assemblées , & en y venant il doit dire à Dieu, Mon Dieu ! je viens ici dans l'intention de te donner des marques publiques de mon adoration , de mon amour & de mon attachement à tes volontés , pour témoigner autentiquement , que je veux & que je dois t'adorer & aimer toi Père , Fils & S. Esprit, Grand Dieu agrét la soumission que je souhaite d'avoir à tes volontés , santifie & bénis tout ce que je ferai , dirai & penserai & entendrai ; suporte en ta miséricorde éternelle les défauts que tu vois au milieu de nous , & aye pitié de toutes les précieuses ames immortelles, qui font profession de l'adorer avec moi.

Voyés

Voyés chères ames, voilà une des principales veuës que vous devés avoir, en assistant aux assemblées, & quand il vous sembleroit que vous n'y trouveriés pas l'édification que vous y voudriés trouver, cependant cette obéissance humble que vous rendrés à l'obligation générale où vous êtes d'adorer Dieu aussi bien en public, qu'en particulier ne sera pas, sans bénédiction sur vôtre ame. Cependant ne croyés pas que nous voulions ici vous tendre des pièges, & vous imposer un joug, je crois que l'amour que vous avés pour Dieu vous fera aimer toute occasion de le glorifier, mais pourtant je fais bien que vous comprendres bien que nous ne voulons pas vous porter à n'être que des templiers qui font consister toute leur dévotion à assister à plusieurs sermons, à fréquenter diligemment les assemblées; & à courir pendant tout le Dimanche d'un service à un autre; quand ils ont été trois ou quatre fois au temple pèdant un dimanche, ils croient qu'ils l'ont très bien santifié. C'est ici que vous avés la liberté d'agir comme vôtre dévotion & vôtre zèle pour Dieu vous portera, & selon que vous trouverés le plus d'édification; C'est l'Esprit de Dieu qui doit régler cela dans vous; quand vous aurés donné suffisamment vos témoignages publics, vous pouvés suivre ensuite les attraites de vôtre dévotion; je ne crois pas que le meilleur soit d'ouïr tant de prédications soit d'assister à tant de services; je crois que la méditation, le recueillement, la prière, l'entretien avec Dieu, l'aplication sérieuse qu'on se fait dans son particulier, de ce qu'on a ouï de bon, est nécessaire & sert à planter dans l'ame, & à en raciner dans le cœur la parole de Dieu. C'est pourquoi ce n'est pas assés de s'occuper aux œuvres de piété dans les assemblées publiques.

Mais 2. il faut aussi le faire en particulier, dans sa maison, dans son cabinet, & dans les conversations particulières & familières qu'on a, ou avec ses domestiques, ou avec le prochain: Nous voyons Jésus Christ dans nôtre texte, qui ne se contente pas d'avoir traité de la parole de Dieu dans la synagogue en public, mais il en parle encore en particulier, dans sa conversation familière, même pendant son repas, il instruit, il reprend, il enseigne, comme on le peut voir non seulement dans le contenu de nôtre texte, mais aussi dans tout le chapitre, qui n'est presque qu'un recit de ce que Jésus Christ dit dans la maison de ce Pharisien étant à table avec lui & avec d'autres de ces semblables. C'est en quoi un enfant de Dieu imite son sauveur; il ne se contente pas de santifier le jour de repos en fréquentant les assemblées, & en donnant des témoignages publics de sa Religion, mais il employe le reste du jour encore à s'exercer dans les choses célestes & divines, il s'entretient de la parole de Dieu, il la médite, il tâche de se l'apliquer, de la convertir en suc & en sang, il prie, il cherche son Dieu, il renouvelle avec lui ses engagements, il le visite particulièrement, & il ramasse auprès de lui des forces pour marcher saintement & sagement pendant la semaine; s'il a une famille, des enfans & des domestiques, il les instruit, il leur parle de la parole de Dieu, il leur remet en mémoire &

U u u u u

leur

leur explique & leur applique plus particulièrement , ce qu'ils ont ouï au temple , il les fait lire la parole de Dieu , il prie avec eux , & ainsi les porte à Dieu , & à sa crainte ; S'il est avec ses prochains , & qu'il converse avec ses voisins ou les amis ou avec qui que ce soit , son principal but , & sa plus sérieuse occupation sera de s'édifier & de tâcher d'édifier les autres par la parole de Dieu , & parce qu'il pourra être le plus convenable selon les circonstances & les personnes avec les quelles il se trouvera ; Si c'est là le devoir d'un Chrétien en tout tems , combien plus l'est-ce dans le jour consacré à Dieu & aux choses célestes , si les Chrétiens doivent toujours faire habiter en toute abondance au milieu d'eux la parole de Dieu , en s'exhortant l'un autre , & en s'édifiant par des cantiques , des Psaumes & des chansons spirituelles ; sans doutes qu'ils ne doivent pas négliger ce devoir là le Dimanche Col. 3. 16. enfin ce jour là doit être tout consacré à Dieu , à son service , & à la méditation des choses célestes , & on ne doit cesser le travail du corps que dans la vue de s'employer aux choses de l'ame , on ne doit mettre à part les choses du monde & de la vie présente , que pour penser d'autant mieux aux choses de la vie à venir , & pour chercher avec zèle & sans empêchement les choses qui sont en haut.

Ce n'est pourtant guères là la pratique du monde ; les plus sages d'entre eux croient que , quand ils sont été à l'Eglise , & qu'ils se sont acquittés de quelques devoirs publics & extérieurs , que c'est là tout ; le reste du tems ils l'employent aux diversifiemens charnels , aux récréations sensuelles , aux conversations mondaines , aux visites inutiles , aux jeux , aux ris & aux dissolutions de la chair & à quantité d'œuvres de la chair qui sont tout à fait contraires à la destination de ce jour là ; de sorte qu'il n'y a pas de jour plus chargé de péchés que celui là ; c'est comme l'égout de toutes les dissolutions des hommes. Mais vous , chères ames , qui avez quelque desir d'avancer votre salut & d'y travailler sérieusement , employés bien le tems que Dieu vous donne pour cela , faites du jour du repos vos délices , & prenez plaisir en la méditation de la loi & de la parole de votre Dieu , faites vous une sainte récréation de vous entretenir avec votre Père céleste , & avec votre ami Jésus pendant ce jour là ; & vous éprouverés que cela servira grandement à vous avancer dans la grace & dans l'amour de votre Dieu , & que vous vous sentirés pendant la semaine des bénédictions spirit. que Dieu aura répandues sur vos dévotions du Dimanche.

Part. 2. Les œuvres de piété sont sans doute plus essentielles à ce jour là , mais pourtant les œuvres de charité ne doivent pas être négligées selon les occasions que Dieu en fournit. Voici Jésus Christ nôtre Sauveur qui s'occupe sur tout à ces œuvres de charité , & qui les autorise & les recommande comé nécessaires & comme devant être faites au jour du Sabat. Il est permis de bienfaire , il est permis de sauver une personne , & même de retirer une bête du danger où elle est au jour même du Sabat. Les Pharisiens par leurs traditions & par une infinité de

de scrupuleuses règles qu'ils avoient faites , avoient beaucoup obscurci la doctrine de la sanctification du Sabbat , & cependant quand il s'y agissoit de leurs intérêts , de sauver & de retirer une de leurs bêtes d'une perte inévitable de la retirer d'un puits ou d'une fosse au jour même du Sabbat, ils relâchoient de leur rigueur, & c'est par où Jésus Christ les convaint, & leur fait sentir leur folie , de ce qu'ils avouoient qu'il étoit permis de sauver une bête , & que pourtant ils trouvoient mauvais qu'on sauvât & qu'on délivrât une personne de sa misère & de ses maladies ; par où il établit qu'il est permis , & que même il est nécessaire & commandé de faire du bien au prochain au jour du Sabbat , lors qu'on en a l'occasion : Et sans doute, que c'étoit un aveuglement bien grossier à ces gens là de croire que le Sabbat étoit violé en faisant du bien , & même de prendre de là occasion de haïr & de persécuter Jésus Christ, parce qu'il faisoit du bien, & qu'il guérissoit des pauvres affligés au jour du Sabbat ; puis que si c'est une chose loisible & bonne de faire du bien au prochain en tout tems, si c'est une chose ordonnée & recommandée de Dieu ; sans doute, que c'est sur tout le Dimanche & au jour du repos que ces œuvres là doivent être exercées ; Et c'est aussi en ce jour là que les fidèles de tout tems & encore aujourd'hui se sont attachés aux œuvres de charité ; c'étoit en ce jour là que les Corinthiens faisoient leurs collectes pour les pauvres , & mettoient à part un chacun selon son pouvoir, ce qu'il vouloit contribuer à la souvention qui se faisoit pour les saints. 1. Cor. 16. v. 2. Et ce doit être dans ce jour là qu'un Chrétien doit aussi prendre à cœur de faire sentir à ses prochains sa charité par ses aumônes , en visitant les pauvres & les affligés & les malades dans leurs afflictions , en leur subvenant , & en recréant leurs entreilles , en leur faisant part de quelque chose de son abondance & de ses biens , sur tout quand on fait , & qu'on connoit quelques ames qui craignent Dieu , & qui sont dans la souffrance, s'il y a qu'elqu'un qui soit persécuté pour la justice, qui soit dans la pauvreté, pour l'amour de la vérité , qui soit en prison & dans les misères de la vie pour l'amour de Jésus ; C'est à ceux là sur tout qu'il faut donner des témoignages de sa tendresse, de sa charité & de la communion qu'on desire d'avoir avec eux. Faites vous donc, chères ames, une douce nécessité de faire des actes de charité, de faire des aumônes, de faire part de vos biens, de communiquer aux nécessités des saints , de visiter les affligés, les orphelins & les veuves &c. pendant le jour du Dimanche selon que les occasions & les circonstances du prochain & de vôtre état le pourront permettre.

Mais les principales œuvres de charité qui se doivent faire pendant le jour du Dimanche, c'est de travailler au salut de nos prochains, c'est de nous édifier mutuellement. Jésus Christ dans nôtre texte , après avoir guéri cet hydropique corporel, tâche aussi de guérir ces hydropiques spirituels qui étoient avec lui à table , ces Pharisiens hypocrites & orgueilleux : qui étoient enflés non seulement de haine & de mauvaises passions contre Jésus Christ, mais aussi d'ambition , & de recherche de la vaine gloire des hommes ; ils

cherchoient & choissoient les premières places, ils avoient des enflures spirituelles de cœur bien plus dangereuses, que les enflures & cet hydropique; Jésus Christ le voit & le connoit bien, il remarquoit, est-il dit, comment ils choissoient les premières places à table. Il tâche de les guérir de ces enflures, il leur propose une similitude pour les ramener à l'humilité & à l'abaissement & pour les guérir par là de leur hydropysie spirituelle; C'est cet exemple de charité qu'un fidèle suit aussi, il ne fait pas seulement du bien au prochain par raport au corps, mais il tâche sur tout de lui en faire par raport à son ame, par ses paroles édifiantes par ses discours chrétiens, & par ses charitables instructions; c'est à quoi il s'occupe sur tout dans les jours de Dimanche & de dévotion que de se servir des occasions qu'il peut avoir d'édifier le prochain, de ne point perdre le tems, quand il converse avec lui en des discours inutiles, mais de lui parler de Dieu & de sa parole, de lui parler de son état, de le ramener de ses égaremens, de le retirer de ses péchés, de l'exhorter à la piété, de le consoler dans ses afflictions & dans ses maux, de le conseiller dans ses doutes; enfin de faire quelque bien à son ame en quelque facon, & selon les occasions que lui en peuvent présenter les circonstances du prochain. Voilà les conversations qu'on devoit avoir avec le prochain sur tout les jours de Dimanche, on ne devoit point être à table ensemble pour ne parler, que de choses inutiles & mondaines, pour n'y dire souvent que des paroles folles, fales & pourries, des paroles de rallerie, de calomnies & de médifance; il faudroit être à table comme nous voyons ici Jésus Christ y être, plein de bonnes paroles, plein de paroles d'exhortation, d'édification & d'instruction; Mais sur tout on devoit user de cette charité envers sa famille, envers ses enfans & ses domestiques, faire du bien à leurs ames, les exhorter, les édifier, les instruire, & leur donner dans ses exemples & dans ses paroles des sujets d'édification. Et ce seroit là bien employer le Dimanche, ce seroit l'employer d'une manière qui attireroit la bénédiction de Dieu sur les ames, & véritablement, si on étoit de bons Chrétiens, on l'emploieroit ainsi, on se réjouiroit les uns avec les autres à louer, à bénir, & à glorifier nôtre commun Créateur & Rédempteur, on prendroit plaisir à s'édifier l'un l'autre, à s'encourager dans le chemin du ciel, & à se consoler mutuellement dans les tentations différentes qu'on pourroit avoir à soutenir; & ce seroit ainsi que les Sabbats de l'Eternel seroient les délices des Chrétiens. Mais quoique cela ne soit pas parmi le grand nombre des Chrétiens, & que les hommes ne tiennent presque aucune tache, ni aucun vestige d'une pareille sanctification; un enfant de Dieu pourtant fait comé son sauveur, qui au milieu de ses ennemis & de ses espions travaille à avancer la gloire de son père; & à faire du bien même à ceux qui cherchoient son mal, il les instruit & les édifie; ainsi un enfant de Dieu au milieu de ce méchant siècle corrompu ne laisse pas que de s'occuper aux affaires de son Père, & de travailler à son salut & à celui des autres, autant que sa vocation & les circonstances où il se trouve, peuvent le permettre, aux œuvres de charité peuvent se



se joindre les œuvres de nécessité, que nous voyons aussi exercer à Jésus Christ, & que nous voyons qu'il autorise par son exemple & par ses paroles, manger & boire ; guérir un malade, retirer un animal d'un danger évident sont des œuvres de nécessité, mais qui ont pour fondement l'amour & la charité que nous avons & pour nous & pour notre prochain. Quand la charité est bien gouvernée elle fait aussi distinguer, ce qui est nécessité, & ce qui ne l'est point ; les hommes étendent ces œuvres de nécessité bien loin, mais par un effet de l'amour desordonné qu'ils ont d'eux mêmes, par un Esprit de libertinage, ou par une lâche & mauvaise complaisance pour le prochain ; les œuvres de nécessité, sans doute, sont aussi faibles le jour du Sabbat, mais cette nécessité doit être réglée par la crainte de Dieu, par la piété & par la charité ; & c'est ainsi, chères ames, que vous pourrés salutairement employer vos jours de Dimanche, & que vous vous préparerez heureusement au repos éternel que Dieu prepare à ses enfans, Amen.



A Blamont, le 27. Septembre, 1720.

*Ma chère Mère !*

**L**E vous envoie ma prédication de Dimanche prochain avec une lettre pour mon frère Jean Nicolas, si celles qu'on doit lui écrire ne sont point encore parties. En vérité, quand je considère le pèlerinage des hommes ici bas, il me semble que cela devrait bien être capable de dégoûter une ame du présent siècle. Hélas ! ces pauvres mortels vont & viennent dans le monde, ils s'y tourmentent beaucoup, ils y cherchent leurs plaisirs & leurs satisfactions, ils ne pensent qu'aux pauvres misérables vanités qui sont devant leurs yeux, & tout d'un coups il faut disparaître de ce monde, être emportés pour toute l'Eternité, du milieu des choses qu'ils aiment, & qu'ils cherchent, dans des lieux & dans des états auxquels ils n'ont point pensé, & où leur sort sera si malheureux : Bon Dieu ! quand je pense où sont tous ces grands hommes des siècles passés, ces ames qui se sont tant grossies & tant élevées dans le monde, & qui ont paru avec éclat, & toutes ces nombreuses générations qui sont déjà passées, parmi lesquelles une très petite partie pensoient sérieusement où ils alloient, & à ce qu'ils deviendroient ; en vérité, cela m'étonne, que le monde n'en devienne point sage, & ne profite point de tant de motifs qui devraient une fois lui faire reconnoître son véritable bien & son principal but.

Uuuuuu 3

Ab!